

# Contrat individuel d'utilisation du circuit 2024

Le présent contrat est conclu entre les deux parties désignées ci-après, à savoir :

**Entre**, La Société par Action Simplifiée **POWER RACING**, représenté par son gérant,  
Monsieur COMPAIN Thomas Corentin, **Et, la personne ci-après, dénommé « le client »**,

Nom : ... Prénom: Date de naissance :

Adresse : ..

Code postal Ville Pays .

Téléphone à prévenir en cas d'urgence

Je souhaite recevoir les newsletters du circuit du Bourbonnais :  Oui  Non

Si oui : E-mail :

## Il a été convenu ce qui suit :

Le client souhaite utiliser le circuit en tant que :  Conducteur  Passager (+ de 14 ans)  Pilote karting

## Règles générales :

Le client déclare utiliser volontairement la piste et les infrastructures du circuit du Bourbonnais et de la société POWER RACING en vue du perfectionnement de sa conduite, d'essais de son véhicule auto ou moto, ou en tant que passager.

**Par la signature de la présente, il déclare avoir pris connaissance de la piste, de ses dispositifs de sécurité, et déclare accepter sans réserve d'utiliser la piste du circuit du Bourbonnais dans l'état où elle se trouve et ce, sans esprit de compétition. Le client reconnaît avoir pris connaissance dans son intégralité du règlement intérieur affiché à l'entrée du site.** Il reconnaît avoir été informé que le sport automobile et motocycliste sont des sports dangereux et qu'un manque de respect des consignes et règles de sécurité établies sur un circuit de vitesse peut entraîner de graves conséquences jusqu'à occasionner la mort. C'est pourquoi il assume ces risques sous son entière responsabilité et s'engage à respecter le règlement intérieur du Circuit du Bourbonnais ainsi que toutes les règles et conseils de sécurité dictés par le personnel du circuit du Bourbonnais. Il s'engage à porter en tout temps la ceinture ou le harnais de sécurité équipant sa voiture, ainsi qu'un casque en voiture, ou un casque, un cuir, des gants et une dorsale en moto. La visière sera baissée lorsque son véhicule roule sur le circuit. **Un système RFT, un extincteur, et une combinaison avec gants sont obligatoires pour tout véhicule à quatre roues de compétition (véhicule construit sans carte grise aux fins de compétition)**

Le client s'engage à ne faire monter dans sa voiture que des personnes ayant rempli un contrat individuel comme celui-ci.

L'âge minimum requis en tant que passager est de 14 ans révolus. Le client décharge la société POWER RACING de toute responsabilité en cas d'accident corporel et/ou matériel lors des différents entraînements auxquels il participe, accidents provoqués envers lui-même ou envers des tiers. Il renonce pour lui-même, ses ayants droits et ses assureurs éventuels, à tout recours contre la société POWER RACING et ses partenaires, pour tout dommage qu'il causerait ou subirait. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte fort pour ses ayants droits et ses assureurs.

D'autre part, le client prend note qu'il est entièrement responsable de ses accompagnateurs et qu'en aucun cas ceux-ci ne doivent intervenir sur la piste sans accord préalable de la direction de la société POWER RACING.

## Coûts éventuels :

Lors des journées de type Essais Libres Auto grip ou drift, il sera demandé la somme de 2 euros TTC\* pour chaque passager pour frais administratif.

Tout extincteur utilisé pour l'extinction d'un début d'incendie sur le véhicule sera facturé au prix de 140 euros TTC\* .

Tout sac d'absorbant utilisé pour les besoins du véhicule du client lui sera facturé 25 euros TTC\* le sac de 10 kgs.

Tout panneau d'indication de distance détérioré sera facturé 60 euros TTC\*, ainsi que 12 euros TTC\*par cône détérioré.

## Durée :

Ce contrat est valable uniquement le jour d'utilisation du circuit, et ne peut être renouvelé tacitement.

## Assurance:(Hors stage)

La SAS POWER RACING propose à ses clients, en complément de l'assurance RC individuelle obligatoire lors des roulages organisés pour son propre compte, la possibilité de souscrire, via notre assureur, à une extension d'assurance « garantie individuelle accident », cette dernière garantissant des capitaux à partir de 10 000€ en cas de décès ou infirmité permanente . Le client reconnaît en avoir été informé et peut y souscrire uniquement via le site internet de notre assureur selon le lien suivant :[http://www.chapkadirect.fr/mb.php?code=gs\\_ia\\_lamj&action=sous](http://www.chapkadirect.fr/mb.php?code=gs_ia_lamj&action=sous)

Si le client souhaite y souscrire mais ne possède pas d'accès internet, un ordinateur lui sera mis à disposition gracieusement à cette fin.

Signature circuit

Fait à Montbeugny le

Signature du client

## ***Pour les mineurs :***

Je soussigné \_\_\_\_\_ sous mon entière responsabilité autorise  
mon fils/ma fille , \_\_\_\_\_ agé(e) de \_\_\_\_\_ ans à participer à bord des véhicules en tant que pas-  
sager ou conducteur de karting et je décharge la société POWER RACING de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou  
matériel provoqués envers mon enfant ou envers des tiers

Fait à Montbeugny le

**Signature**